



Avis d'audience

Le 8 septembre 2010

Réf. 2010-H-112

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en septembre pour étudier le rapport d'examen environnemental préalable (REEP) au sujet de la demande de Denison Mines Incorporated (Denison), qui veut exécuter des travaux à la mine Stanrock déclassée. La mine Stanrock est située près d'Elliot Lake, en Ontario.

Le personnel de la CCSN demande à la Commission d'approuver le REEP qui porte sur l'installation proposée de deux bermes visant à stabiliser et à renforcer les barrages de castor existants.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier le REEP dans ce cas-ci. Le public n'aura pas la possibilité d'y participer. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Denison.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera affiché sur le site Web de la CCSN et accessible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de Denison ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca